

Atteintes à la cybersécurité

N'attendez pas qu'il soit trop tard

Février 2018

Dans le monde des affaires branché d'aujourd'hui, les risques cybernétiques et technologiques ne sont plus considérés comme des risques émergents. En raison des risques liés à la sécurité financière et des atteintes à la réputation associés à la révolution technologique, il est devenu indispensable pour les organisations d'établir une stratégie de protection des données et de gestion des risques cybernétiques.

Dans le meilleur des cas, une cyberattaque met en lumière les faiblesses de l'infrastructure des technologies de l'information (TI) d'une organisation et prédit les vulnérabilités futures. Dans le pire des cas, elle entraînera l'interruption de toutes les activités, mettra les données volées entre les mains d'individus dangereux et infligera des pertes financières à une organisation et à ses clients.

Toutes les organisations devraient songer aux répercussions des risques cybernétiques en se posant les questions suivantes :

- Outre au moyen des solutions des TI classiques, comment nous protégeons-nous des risques cybernétiques?

- Sommes-nous en mesure de déterminer et de quantifier les dommages découlant d'une cyberattaque?

Les budgets de sécurité actuels ne tiennent compte que d'une partie des vulnérabilités informatiques avec lesquelles les organisations doivent composer et comportent souvent des lacunes concernant la capacité de celles-ci de faire face à une violation de données. Une police de cyberassurance peut vous aider à transférer le risque et permettre à votre organisation d'exercer ses activités avec confiance dans l'ère numérique moderne en constante évolution.

Étude de cas – Exemple de réclamation d'un client d'Aon

Moment du sinistre : Avril 2016

Assuré : Établissement d'enseignement postsecondaire

Emplacement : Ontario, Canada

Description de l'événement : L'assuré a perdu un ordinateur portable contenant 644 dossiers non chiffrés contenant des renseignements sensibles sur les étudiants. Les coûts indiqués ci-dessous ont été engagés et remboursés au titre de sa police de cyberassurance.

Renseignements sur le règlement d'assurance

Travail exécuté	Coût
 Conseiller juridique initial	4,381.89 \$
 Conseiller juridique privilégié par l'assureur	44,430.42 \$
 Services de surveillance du crédit	74,749.50 \$
 Services d'un cyberexpert	50,897.46 \$
 Services d'assistance téléphonique 1 800	32,609.54 \$
 Avis envoyés par courriel	1,586.27 \$
 Avis imprimés ou envoyés par la poste	1,022.64 \$
Total	209,677.72 \$

Autres exemples de réclamation

- Un logiciel malveillant attaque les serveurs d'une société, et un courriel avec une pièce jointe qui renferme un virus est envoyé à la liste de contacts du réseau. Lorsque les destinataires ouvrent la pièce jointe, le virus détruit plusieurs de leurs systèmes d'exploitation.
- Un employé perd un ordinateur portable qui contient des données sensibles sur les ressources humaines, notamment le NAS des employés et des renseignements sur leurs comptes financiers.
- Un pirate informatique accède à la base de données du fournisseur de services de commerce électronique d'une société et compromet les renseignements relatifs aux cartes de paiement.
- Le commissaire à la protection de la vie privée ouvre une enquête sur une société après que des centaines de clients se sont plaints auprès de lui concernant la mauvaise gestion des renseignements personnels les concernant.

Pourquoi les polices d'assurance conventionnelles ne sont-elles pas suffisantes?

Même si les formulaires d'assurance existants peuvent offrir une certaine cyberassurance, ils ne sont pas destinés à gérer et à couvrir les violations de données, ni à y répondre. Les formulaires types prévoient ce qui suit.

Assurance responsabilité civile générale des entreprises

Cette assurance couvre les sinistres de tiers pour lésions corporelles et dommages matériels qui découlent des locaux, des activités ou des produits de l'assuré, mais comprend habituellement une exclusion relative aux cyberattaques ou aux violations de données qui empêche d'offrir une réponse en cas de communication non autorisée de renseignements personnels identificatoires ou de renseignements confidentiels de tiers. En outre, elle n'offre aucune assurance des dommages subis par l'assuré pour atténuer les pertes découlant de la violation subies dans le cadre du respect des exigences juridiques (p. ex., envoi d'un avis aux personnes touchées).

Assurance responsabilité professionnelle ou contre les erreurs et les omissions

Cette assurance couvre les sinistres de tiers qui découlent d'erreurs, d'omissions ou d'actes négligents commis dans la prestation de services professionnels, comme il est précisé dans la police. Habituellement, elle ne s'étend pas aux réclamations découlant d'atteintes à la vie privée et à la cybersécurité. Toutefois, certaines professions imposent une obligation professionnelle envers les clients, notamment la protection de leurs renseignements personnels ou confidentiels (p. ex., obligation des avocats). Dans ces cas très précis, la police pourrait offrir une réponse aux réclamations de tiers alléguant que l'assuré n'a pas respecté son obligation professionnelle de garder les renseignements confidentiels par suite d'une violation de données. Enfin, tout comme pour l'assurance responsabilité civile générale des entreprises, aucune assurance des dommages n'est offerte à l'assuré.

Assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants

Cette assurance couvre les sociétés et leurs cadres supérieurs en cas de réclamation de tiers fondée sur la responsabilité découlant de la gestion. L'exclusion relative aux lésions corporelles et aux dommages matériels comprise dans la plupart des polices d'assurance responsabilité des dirigeants et des administrateurs peut être problématique si elle écarte la garantie contre les réclamations

découlant d'une atteinte à la vie privée; il s'agit souvent d'une allégation clé dans les litiges liés à une atteinte à la cybersécurité. Une société ouverte pourrait bénéficier d'une protection lorsque, à la suite d'une atteinte à la cybersécurité, elle est poursuivie en justice par un actionnaire; cependant, elle ne serait probablement pas couverte si des personnes la poursuivent en dommages-intérêts au motif qu'elles ont été touchées par une telle atteinte. De plus, la plupart des polices n'offrent aucune garantie pour les coûts engagés par l'assuré pour atténuer les conséquences d'une violation de données.

Assurance des biens

Cette assurance couvre l'assuré contre les dommages matériels ou les lésions corporelles qui découlent d'un risque matériel comme un incendie ou une inondation. Dans la plupart des polices, les données ne sont pas considérées comme des biens matériels, et la majorité des formulaires comprennent une exclusion relative aux données ou à la cybersécurité qui écarte entièrement la protection contre les pertes subies à la suite d'une atteinte à la cybersécurité ou à la vie privée. En outre, l'assurance des dommages subis par l'assuré offerte par la police ne couvre pas plusieurs des dépenses engagées pour faire face à une atteinte à la cybersécurité ni les coûts associés aux litiges de tiers.

Assurance contre les crimes commerciaux

Cette assurance couvre les employeurs contre le vol d'argent et d'autres biens matériels ainsi que l'atteinte à la sécurité par ses propres employés. Tout comme pour l'assurance des biens, les données ne sont habituellement pas considérées comme des biens matériels. Par ailleurs, les polices contre les crimes commerciaux exigent, comme condition préalable à la protection, que l'assuré subisse une perte directe; le vol de renseignements personnels ou confidentiels d'un tiers n'est pas une perte directe pour l'assuré. La police n'offre pas non plus de protection contre les réclamations de tiers.

Ce Qu'aon Peut Faire Pour Vous Aider

Services sur mesure de courtage en cyberassurance

Aon a établi des polices d'assurance de cyberresponsabilité avec des organisations dans une variété de secteurs. Que votre société génère des revenus de un million de dollars ou de un milliard de dollars, nous pouvons recommander une solution de transfert de risques adaptée à vos besoins particuliers et à votre budget. Communiquez avec l'un de nos courtiers d'expérience qui fera une analyse détaillée des risques et vous aidera à déterminer le niveau d'exposition aux risques cybernétiques de votre organisation.

Solution Aon Cyber Link

Conçue pour aider les petites et moyennes organisations à toutes les étapes d'une violation de données, Aon Cyber Link, la dernière solution cybernétique d'Aon, offre des services de gestion des réponses aux atteintes à la vie privée et des produits d'assurance de la sécurité de l'information. La solution Aon Cyber Link permet d'offrir une réponse lors d'incidents de violation de données présumée ou réelle pour veiller à ce que les problèmes en découlant soient réglés en temps opportun et conformément à la loi.

Faits saillants de l'assurance

- Enquête préliminaire sur la violation et services-conseils connexes
- Services juridiques
- Expertise informatique externe
- Services de notification et de centre d'appels
- Résolution et atténuation de la violation
- Frais de gestion de crise et de relations publiques

Principaux avantages

- Processus facile de demande en huit questions.
- Tarification concurrentielle sur le marché canadien et aucune exigence de prime minimale.
- Aucune date de rétroactivité, offrant ainsi une protection complète contre des événements passés, comme la présence de virus latents qui peuvent donner lieu à des réclamations futures.
- Services de réponse aux violations de premier plan qui vous permettent de confier en sous-traitance votre plan de réponse aux incidents cybernétiques.
- Protection des renseignements électroniques et non électroniques ainsi que couverture contre l'accès non autorisé à vos renseignements confiés à des fournisseurs tiers.
- Couverture des coûts de remédiation pour limiter la violation (c.-à-d., conseils juridiques, notifications volontaires, surveillance du crédit et de l'identité en cas de vol ou d'usurpation d'identité, etc.) en sus du montant maximum global de la police.

Nous sommes là pour vous aider à atteindre des résultats

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour contrer la menace d'une violation de données. Pour en savoir davantage, communiquez avec un membre de l'équipe de cybersécurité d'Aon!

Brian Rosenbaum

t +1.416.868.2411

brian.rosenbaum@aon.ca

Ady Sharma

t +1.416.263.7876

ady.sharma@aon.ca

Cassandra Long

t + 1.416.868.4125

cassandra.long@aon.ca

Jennifer Drake

t + 1.416.868.2432

jennifer.drake@aon.ca

Jessica Foster

t + 1.416.868.5651

jessica.foster@aon.ca

La présente publication contient uniquement des renseignements généraux et vise à fournir un survol des assurances offertes. L'information qu'elle contient ne se veut pas un conseil juridique ou un autre conseil professionnel. Veuillez consulter le libellé de police de l'assureur pour connaître les modalités, les conditions, les exclusions et les limites de la garantie pouvant s'appliquer. Pour de plus amples renseignements sur la manière dont nous pouvons vous aider, veuillez communiquer avec Aon Reed Stenhouse Inc.

À propos d'Aon

Aon plc (NYSE : Aon) est un des principaux cabinets mondiaux de services professionnels, fournissant un vaste éventail de solutions de risques, de retraite et de santé. Nos 50 000 employés dans 120 pays donnent à nos clients les moyens de prospérer en utilisant des données exclusives et analytiques pour communiquer des informations qui réduisent la volatilité et améliorent le rendement.

© Aon Reed Stenhouse inc. 2018. Tous droits réservés.

L'information contenue dans le présent document et les déclarations qui y sont exprimées sont de nature générale et ne visent pas à traiter la situation d'une personne ou d'une entité en particulier. Bien que nous nous efforcions de fournir des renseignements exacts et à jour et d'utiliser des ressources que nous jugeons fiables, nous ne pouvons garantir ni l'exactitude desdits renseignements à la date à laquelle vous les recevez ni le fait qu'ils demeureront exacts à l'avenir. Personne ne doit donner suite à ces renseignements sans obtenir des conseils professionnels appropriés et pertinents après l'examen minutieux de la situation particulière.

aon.ca

